

Cas types pour le rapport annuel Fonctionnaires territoriaux et hospitaliers

Séance plénière du COR du 17 avril 2019



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Sommaire

01 Les cas types retenus 3

03 Les profils de traitement relatifs 10

02 Les âges de début d'activité 7

04 Les profils de rémunération relatifs 13

01

Les cas types retenus

La CNRACL : 8 % de l'ensemble des cotisants, 6 % du total des prestations et de nombreuses spécificités

La population en 2018

- 2,2 millions de cotisants (63 % FPT) et près de 21 Md€ de cotisations
- 1,3 millions de pensionnés (54% FPT) et près de 20 Md€ de prestations

Une population spécifique

- 2 cotisants sur 3 sont des **femmes**
- 2 cotisants sur 3 sont des fonctionnaires de **catégorie C**
- 3 pensionnés sur 4 sont **polypensionnés**
- 1 nouveau pensionné sur 4 liquide actuellement au titre de la **catégorie active** (1 sur 2 à la FPH)

Le choix de 2 cas types FPT et 1 cas type FPH

L'arbitrage

- Mettre en lumière les **nombreuses** spécificités du régime
- Avec un nombre **limité** de cas représentatifs

Une étude préalable pour recenser les principales typologies d'individu (*doc n°2 du dossier*)

Des cas types correspondant aux cadres d'emplois importants à la FPT et FPH...

Cas type	Versant	Catégorie FP	Polypensionné	Catégorie active
Attaché territorial	T	A		
Adjoint technique	T	C		
Aide soignant	H	C		

... avec des hypothèses communes : une carrière ininterrompue et des grades atteints en fin de carrière.

Plusieurs informations nécessaires pour bâtir les cas types

Des informations communes à tous les cas types de fonctionnaires

- Âge de début d'activité par génération
- Salaire relatif au SMPT par âge
- Taux de primes par âge

Et des compléments pour le cas type polypensionné

- Âge d'entrée à la CNRACL

Les données utilisées

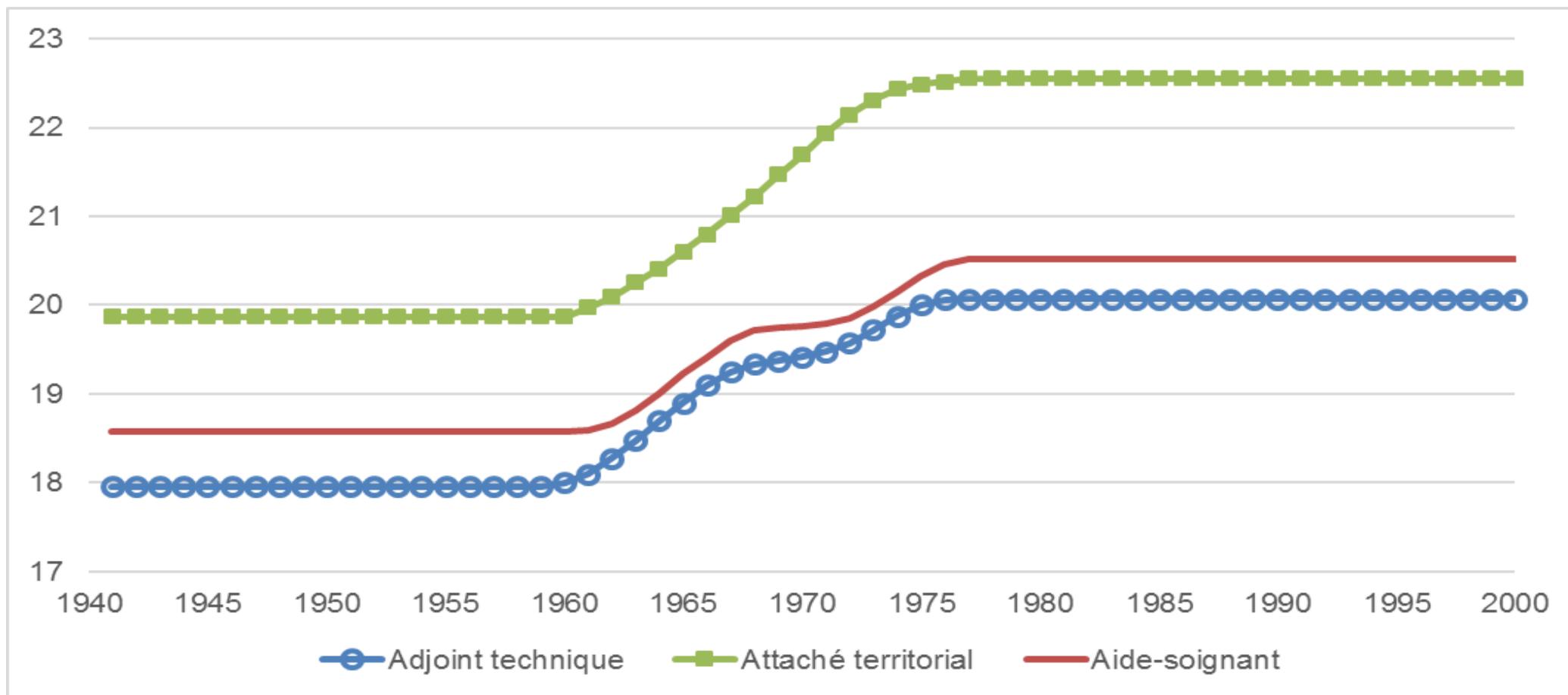
- Données de gestion de la **CNRACL** (traitement)
- Taux de primes fournis par la **DGAFF**
- Données tous régimes



02

Les âges de début d'activité

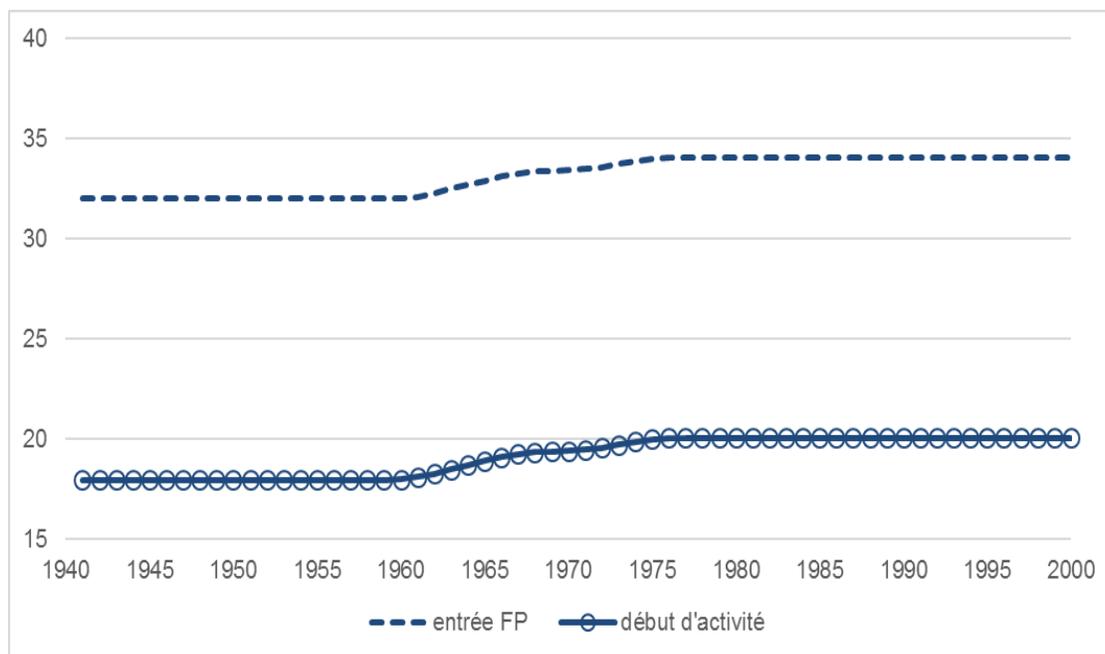
Une évolution de l'âge de début d'activité à partir des trimestres tous régimes avant 30 ans



Pour le cas type polypensionné, un deuxième âge à estimer : l'âge d'entrée à la CNRACL

Sur le cas type **Adjoint technique** de la génération **1960**

- Trimestres avant 55 ans : 62 % CNRACL ; 38 % autres régimes
- Durée dans le secteur privé en début de carrière = 14 ans



14 ans d'activité comme salarié du secteur privé avant d'entrer à la CNRACL

Quelle que soit la génération

03

Les profils de traitement relatifs

L'estimation des traitements relatifs repose sur plusieurs sources

Génération 1960

- Pour la contrepartie empirique, à tout âge a :

Indice majoré(a) x Valeur du point $FP(a+1960) / SMPT(a+1960)$

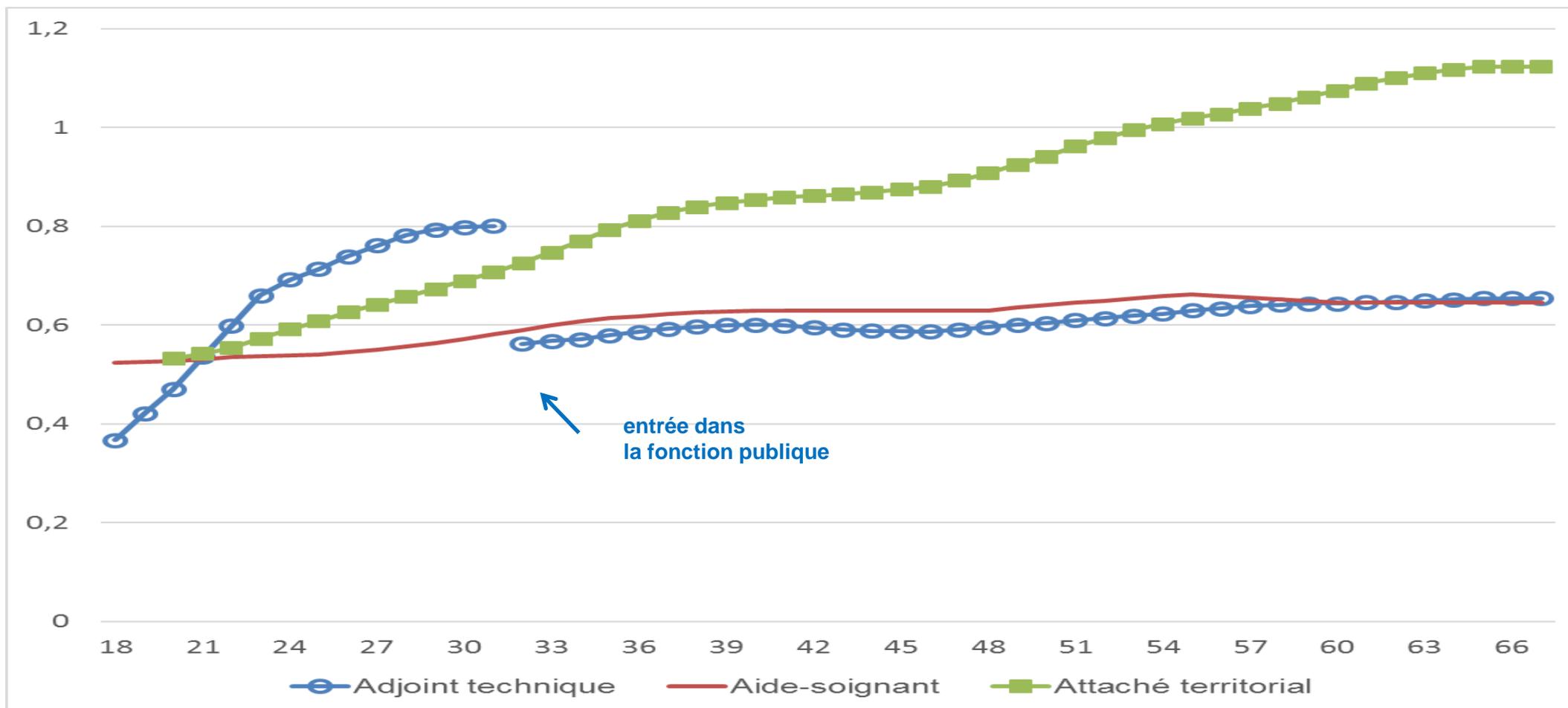
Des compléments pour les débuts de fin de carrière

- Génération **1985** pour le **début de carrière**
- Génération **1950** (évolution du ratio Traitement/SMPT à tout âge sur les présents/présents) pour la **fin de carrière**

Une estimation spécifique pour le cas type polypensionné adjoint technique

- Salaires à partir des points ARRCO, taux de cotisation et valeurs d'achat annuelles
- Périmètre différent : **salaire** et non pas seul traitement

Un profil de traitement relatif plus dynamique pour le cas type de catégorie A (attaché territorial)





04

**Les profils de
rémunération relatifs**

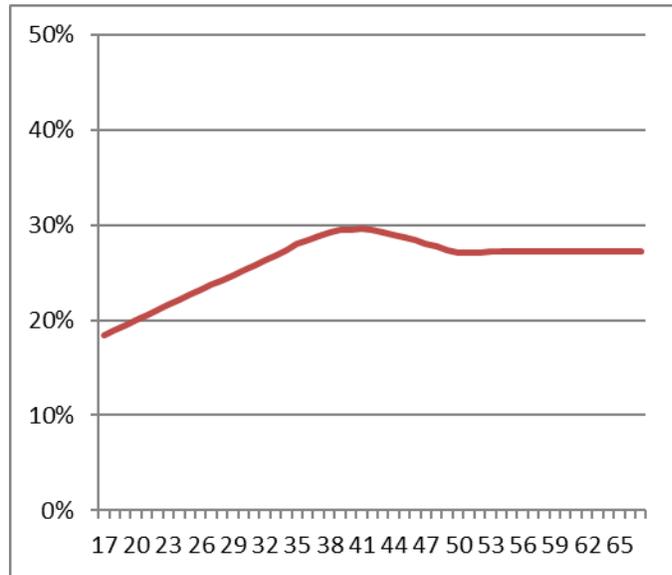
L'ajout de taux de primes par âge par une source complémentaire...

Source DGAFP (Insee). Taux de primes par âge en 2015, calculés par le SG-COR.

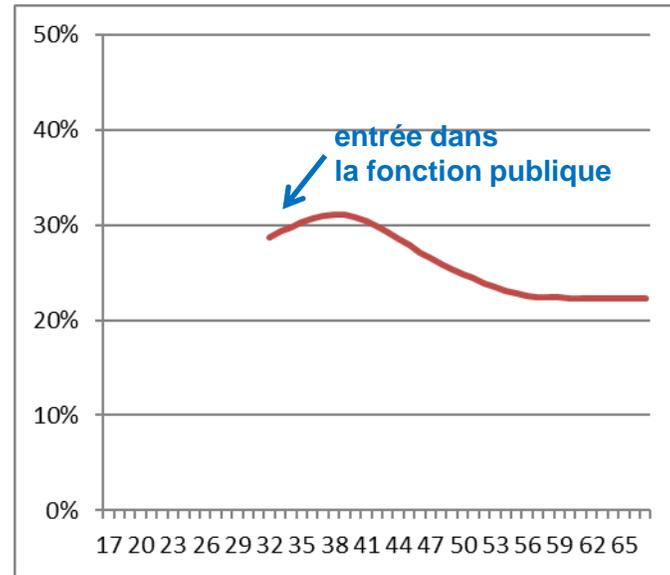
Hypothèse : Profil constant par génération.

Rappel : $Taux\ de\ primes = Primes / Traitement$.

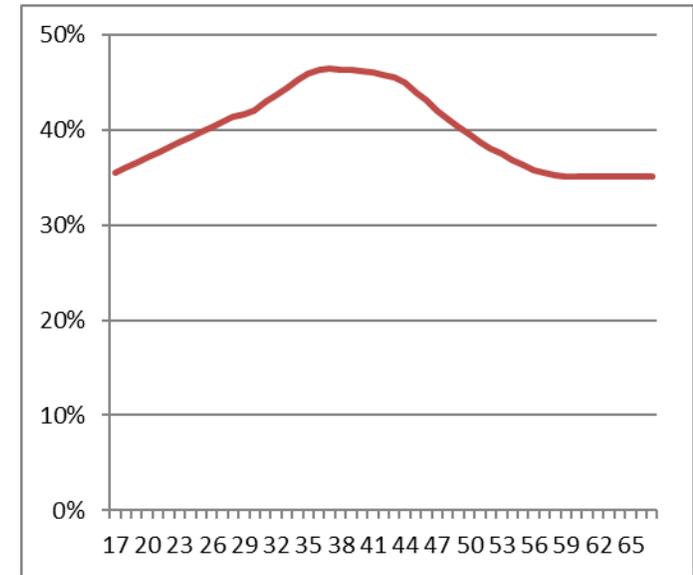
FPH – Aide soignant (C mono)



FPT – Adjoint technique (C poly)



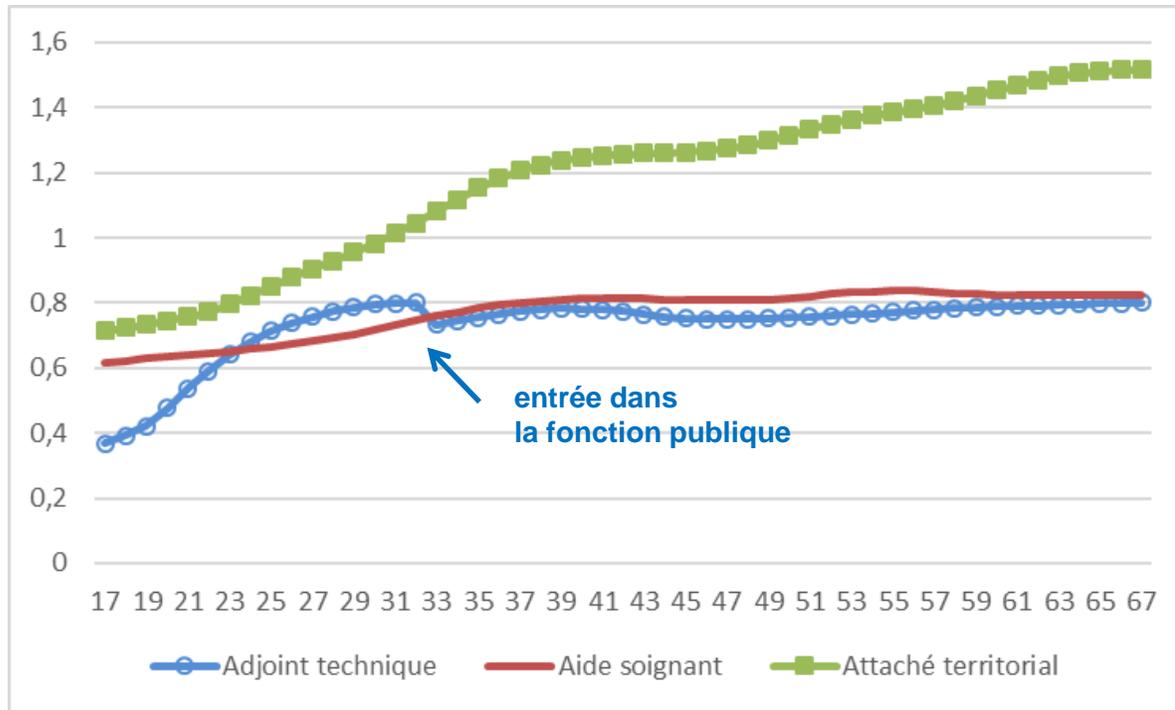
FPT – Attaché territorial (A mono)



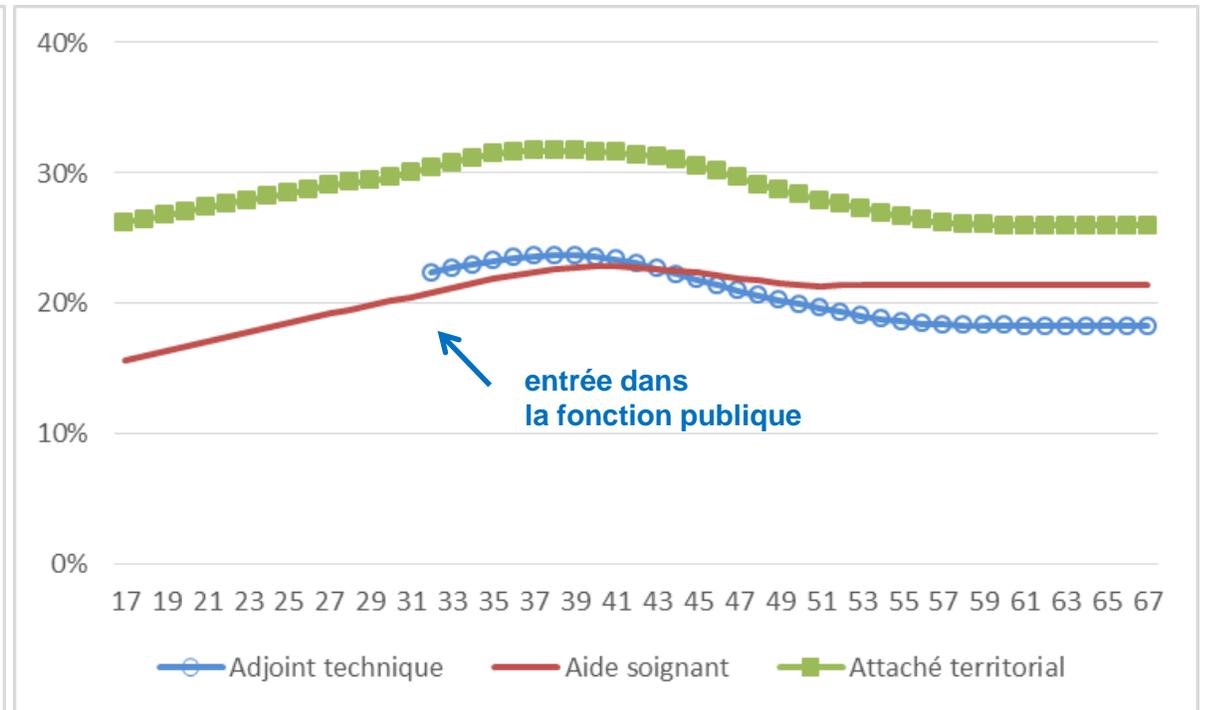
... pour déterminer un profil de salaire relatif et une part de primes (travaux SG COR).

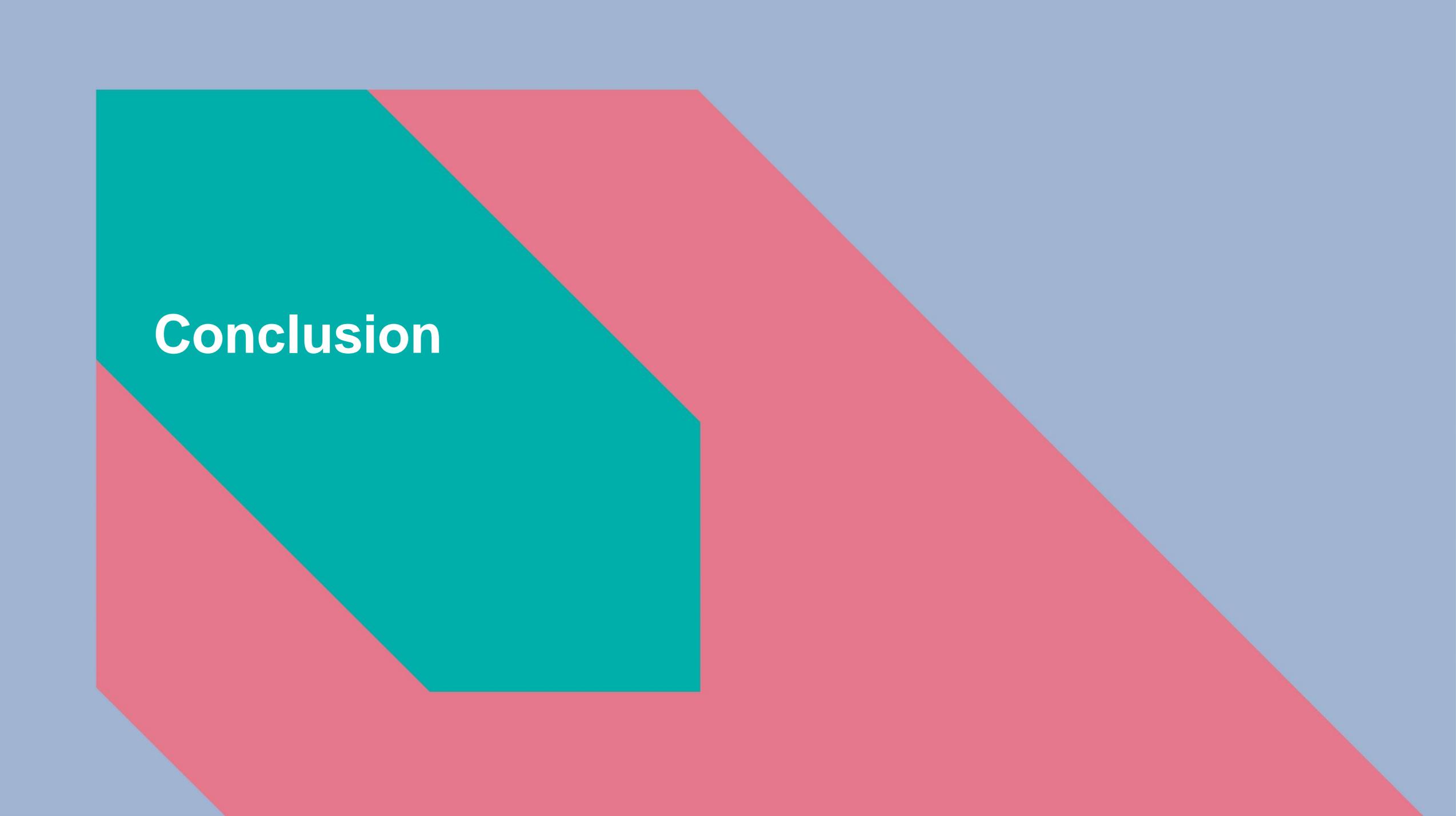
Rappel : $Part\ de\ primes = Primes / Salaire\ total \neq Taux\ de\ primes$

Salaire relatif par âge



Part de primes par âge





Conclusion

Le rapport annuel 2019 enrichi de nouveaux indicateurs

3 nouveaux cas types, titulaires de la fonction publique :

- 2 FPT et 1 FPH
- 1 polypensionné, 1 catégorie active

Le calcul du taux de remplacement pour les générations 1957 (adjoint technique et attaché territorial) et 1962 (aide-soignant)

- Déterminant commun : le **taux de primes** de fin de carrière
- **Spécificité Aide soignant** : prime de sujétion (10 % du traitement) qui majore la pension
- **Spécificité Adjoint technique** : pensions Cnav et Arrco.

caissedesdepots.fr

